DELIBERATION N° 2016/D216

Envoyé en préfecture le 21/06/2016 Reçu en préfecture le 21/06/2016

Affiché le

ID: 022-200043677-20160614-D216-DE



REPARTITION DES SOUTIENS DU CONTRAT ECO-MOBILIER

Il existe 3 types de soutiens financiers :

Parts fixes

Liées aux points de collecte

Sites équipés : 1 239€ Sites en attente : 619€

Parts fixes

Liées aux points de collecte

Sites équipés : 8 994 € Sites en attente : 10 615 €

Total: 19 609 €/semestre

Parts variables

Liées aux tonnages collectés

Sites équipés : 20€/ tonnes

Sites en attente :

- tonnages de bois X 30% - tonnages de tout venant X 9%

Sites en attente :

- recyclage : 65 €/t - incinération : 15 €/t - CSR : 45 €/t - CET : 5 €/t

Parts variables

Liées aux tonnages collectés

Sites équipés : 18 952 € Sites en attente : 39 310 €

Total: 58 262 €/semestre

Majordon

Reitoididinisllemitesetnijliosetlellahenne Diennijter delladbitedsetgraturedella eorozaittan31/102/ju6

Calledi'i seur li ilbasedissi om reges Cilisti iseur li setti silasligi isi danslikim ri s

Meioralon

Midlignon::9372G Blåths:8052G Balilen:2955G

Total : 942294/samesta

Règles de distribution actuelles

Sites équipés: 0€

Constitution d'un « pot commun »

27 946 € / tonnes collectées par sites en attente = 22 € / tonne

Sites en attente:

Part fixe propre à chaque site

- + Part variable propre à chaque site
- + Pot commun

Affiché le

EPCI	a verser	couts the the couts	9519677 -f11 69614 - 22
CIDERAL	10663,2	9560,4	1102,8
Lamballe Communauté	3413,0	2696,2	716,8
Communauté de Communes Côte de Penthièvre	7812,8	7028,8	784,0
Communauté de Communes Arguenon Hunaudaye	5344,8	4723,1	621,8
Communauté de Communes de Matignon	0,0	0,0	0,0
SIVOM du Mené	3472,7	2427,3	1045,5
Saint Brieuc Agglomération	17 417,2	21318,4	-3901,3
Quintin Communauté	4662,8	4734,5	-71,7
Communauté de Communes de Moncontour	4935,4	4216,1	719,3
SMITOM de Launay Lantic	19650,3	15027,5	4622,8
	77372,1	71732,3	5639,9

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

- **DECIDE** de conserver la somme afférente au soutien financier supplémentaire (9429€/ semestre) versée par Eco-mobilier,
- ➡ DECIDE de reverser aux collectivités un soutien financier égal aux dépenses qu'elles auront engagées conformément au tableau ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME A Saint-Brieuc, le 14 juin 2016

> Le Président **Thierry BURLOT**



Envoyé en préfecture le 21/06/2016

Reçu en préfecture le 21/06/2016

Affiché le

ID: 022-200043677-20160614-D216-DE

KERVAL CENTRE ARMOR BUREAU DU 14 juin 2016

Convocation du 31 mai 2016

Nombre de membre du bureau : 15

L'an deux mil seize le quatorze juin à dix-sept heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au centre siège administratif à Saint-Brieuc, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLOT	Cc Lanvollon-Plouha	х	
Claude BLANCHARD	SBABA	х	
Jean-Luc BARBO	Lamballe communauté	х	
Guy LE HELLOCO	Smictom de Loudéac		х
Marie-France BOULDE	SBABA	х	
Rémy MOULIN	SBABA		х
Françoise LE FUR	Centre Armor Puissance 4		х
Jean-Pierre CARLO	Cdc Arguenon-Hunaudaye		х
Daniel NABUCET	Cdc Côte de Penthièvre	х	
Gervais LE BOUC	Cdc Pays de Matignon		Х
Christian LE MAITRE	Cdc Sud Goëlo	х	
Eliane TETU	Cdc Pays de Moncontour	х	
Jean-Paul LE VAILLANT	Le Leff communauté		х
Jean Yves LOYER	Quintin communauté	х	-
Claude PERRIN	Sivom du Méné	_	х

Présents: 8

Absents: 7

Votants: 8